



Réunion du conseil d'établissement 2019-2020
Mercredi 30 septembre 2020 à 19h
Sur TEAMS

[Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

PROCÈS-VERBAL

Présences : Maryse Bazinet, Éric Piché, Carolane Forgues, Marie-Ève Michaud, Marianne Charon, Sophie Charpentier, Daniel Diotte, Guylaine Lacerte, Amélie Lavoie, Catherine Germain, Joanne Roy, Marie-Ève Michaud
Absents : Diégo Torez

1. Ouverture de l'assemblée : 19h15
2. Vérification du quorum : il y a quorum, 5 parents sont présents.
3. Mot de la direction – Contexte COVID :
30 jours de fait, mesures sanitaires rigoureuses, aucun cas depuis la rentrée. L'apprentissage est en premier plan, la mission est toujours présente.
Stratégie de communication-école-parent :
 - La communication enseignant-parent serait à bonifier, l'agenda était apprécié.
 - Il y a eu peu de rencontres au préscolaire pendant la fermeture de l'école de mars à juin 2020
 - Plusieurs plateformes d'information sont utilisées par les enseignants, le manque d'uniformisation est difficile pour le suivi par les parents.
 - Il ne faut pas perdre la collaboration avec les parents et la communication positive est essentielle.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour : Proposé par madame Carolane Forgues
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2020
Corrections :
 - Point 4, il y a eu des changements : 1 groupe de moins en première année : il y a eu des départs pour plusieurs raisons.
 - La personne inconnue sur le PV est Maryse BazinetProposé par Daniel Diotte
6. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) vice-président (e)
Présidence : Marie-Ève Michaud
À L'UNANIMITÉ

28/09-CE2021-422



Vice-présidence : Maryse Bazinet

À L'UNANIMITÉ

28/09-CE2021-423

7. Parole au public : pas de public
8. Comité de parents : assemblée générale prévue le 5 octobre

9. Règles de régie interne

- 9.1. Présentation des règles de régie interne : Guylaine Lacerte propose qu'il soit inscrit dans les règles de la régie interne, que les rencontres CE pour l'année scolaire 2020-2021 se virtuelle (par teams).
- 9.2. Mode de communication : par courriel
- 9.3. Horaire des rencontres : 1 fois par mois, le mercredi
28 octobre, 25 novembre, 13 janvier, 17 février, 31 mars, 5 mai et 9 juin (10 juin si c'est au restaurant)
- 9.4. Formulaire de dénonciation d'intérêt : par le sac d'école pour les parents, par courriel pour le personnel.

10. Sorties autour de l'école

Il est proposé par Maryse Bazinet que les élèves puissent faire des sorties autour de l'école accompagnée par un adulte de l'école dans un rayon de 2 km et ce, sans permission des parents

À L'UNANIMITÉ

28/09-CE2021-424



11. Gouvernance scolaire – informations (Dépôt de document)

12. Concessionnaire cafétéria – informations

Il n'y a pas de service de cafétéria pour l'instant. Certains principes fondamentaux doivent être respectés pendant la période Covid. Il doit y avoir un adulte en permanence dans les déplacements. Les enfants dînent dans la classe. Pour respecter la distanciation et les règles de la santé publique, il a été demandé au concessionnaire de faire un service aux classes pour éviter le déplacement des enfants.

Le service de cafétéria devrait commencer d'ici peu en « style traiteur », livré aux classes.

13. Autres points

13.1. Hop Hop : nouveau service au service de garde pour récupérer l'enfant en fin de journée. Madame Forgues trouve l'utilisation géniale : l'enfant est prêt et il n'y a pas d'attente. Il y a 2 mois gratuits. Par la suite le service coûte 20\$ pour l'année complète, indépendamment du nombre d'enfants dans la famille et du nombre de personne autorisée à aller chercher l'enfant.

13.2. Débarcadère des autobus utilisé par les voitures : le temps du Covid

13.3. Horaire :

Autobus et service de garde 7h40

Voiture 7h45 dans 3 débarcadères.

2 horaires de récréations le matin

2 horaires de récréations le midi

2 horaires de récréations en après-midi

La distanciation est maintenue et respectée

En fin de journée, le départ se donne en 3 vagues : service de garde, autobus, marcheur

14. Levée de l'assemblée : 20h52

15. Prochaine rencontre : 28 octobre 2020

Joanne Roy
Directrice